**Dépistage des difficultés en écriture[[1]](#footnote-1)**

Cet outil vous permet de déceler des difficultés en écriture chez un élève. Lorsqu’un élève présente des difficultés en écriture, vous devez dans un premier temps, vous assurer que les interventions de niveau I ont été mises en place. Vous devez notamment vous assurer que des stratégies lui ont été enseignées, qu’il sait et accepte de les utiliser.

**Objectifs de l’outil :**

* Mieux cerner les difficultés en écriture chez un élève.
* Faciliter le choix de stratégies pédagogiques et éducatives de niveau II à mettre en place pour l’élève de façon individuelle ou en sous-groupe de besoins.
* Déterminer si la poursuite d’un dépistage est pertinente ou non.

1. Est-ce que l’élève oublie de faire des phrases avec un sujet-verbe-complément?
2. Est-ce que l’élève écrit un texte clair et compréhensible?
3. Est-ce que l’élève commet une faute aux 3-4 mots (orthographe d’usage et grammaticale)?
4. Est-ce que l’élève écrit des phrases sans ponctuation adéquate?
5. Est-ce que l’élève écrit des phrases trop longues qui amènent de la confusion chez le lecteur?
6. Est-ce que l’élève utilise un vocabulaire riche, mais non approprié au sujet (ou un vocabulaire trop familier-écrire comme il parle)?
7. Est-ce que le message de l’élève s’adresse à un interlocuteur non identifiable?
8. L’élève a-t-il de la difficulté à corriger sa syntaxe?
9. L’élève a-t-il de la difficulté à utiliser un code de correction?
10. L’élève ignore-t-il la nature des mots?
11. L’élève utilise-t-il de mauvais pronoms?

Si les difficultés de l’élève persistent, malgré les interventions de niveau I, et que lors de la passation de ce test de dépistage, vous avez répondu **OUI** à 3 questions et plus, vous pouvez considérer que l’élève éprouve **actuellement** des difficultés en écriture. Une évaluation plus précise de ses difficultés vous permettra de mieux cibler des interventions de niveau II.

Vous trouverez des évaluations en écriture à la section OUTILS DE DÉPISTAGE ET DE STRATÉGIE.

1. Source : Martine Landry, orthopédagogue, Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles [↑](#footnote-ref-1)